ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.
Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.
L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.
Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.
Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

Réunion du Vendredi 27 Décembre 2023
REUNION EXTRAORDINAIRE

Présents : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), BEN AISSA Akim, BOUAISS Fouad, Adil MOURABIT, Mme BADJI Sabah

Excusés : MM. MAKECHOUCHE Youssef, ZEGHLI Mourad, EZKIYOUH Mohamed, DE CASTRO SILVA Loïc, KINNOUS Chaïb, VAN MEEL Alan, BEN MALEM Abdellatif, Mme SPALACCI Sarah

Prochaine CDA : Vendredi 5 JANVIER 2024 18 h 30

RAPPEL PEREQUATION : *La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.*

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

RAPPEL AUX ARBITRES :
Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.

Lecture et approbation PV du 22 décembre 2023

- *PV approuvé à l'unanimité*

PROPOS RACISTES :

Nous demandons à tous les arbitres d'être intransigeants sur ce sujet, comme nous vous l'avions rappelé lors du stage de rentrée.
L'attitude à adopter en cas de propos racistes dans l'enceinte du stade, quel qu'en soit l'auteur est la suivante :

1. Interrompre le match en cas de comportements racistes (insultes ou chants)
Nos arbitres doivent arrêter le match (5 à 10 minutes maximum) et demander aux dirigeants des deux clubs de demander aux supporters de stopper ces agissements immédiatement.
2. Suspendre le match à nouveau si les comportements racistes ne cessent !
Nos arbitres doivent renvoyer tous les joueurs aux vestiaires afin d'avoir une prise de conscience du public et des dirigeants des deux clubs.
Dans le même temps il est important que le délégué sur place note tous les incidents.
3. Arrêter définitivement le match en cas d'incident raciste grave
Si le calme revient, l'arbitre peut reprendre le match mais en cas de nouveaux débordements il arrête définitivement le match. Et un rapport devra alors être transmis aux instances.

DISCIPLINE ARBITRES :

- Monsieur XXXXX – Arbitre (stagiaire)
  Manquement au règlement intérieur de la commission des arbitres par :
- Le non-déplacement ou absence à trois rencontres, sans justificatif médical ou professionnel valable et transmis sous 48 heures.
  En conséquence la Commission des Arbitres décide :
- Priver de désignation durant 3 Week-ends de Monsieur XXXXX arbitre stagiaire

- Monsieur XXXXX – Arbitre (Sénior D2)
  Manquement au règlement intérieur de la commission des arbitres par :
- Le non-déplacement ou absence à une rencontre, sans justificatif médical ou professionnel valable et transmis sous 48 heures.
  En conséquence la Commission des Arbitres décide :
- Priver de désignation durant 2 Week-ends de Monsieur XXXXX arbitre Sénior D2

Programme Formation :

Rappel :

- *Les dates de formations FIA Initiale ont été définies comme suit :*
- *Prochaine date (Samedis) :* ***Du 26 au 28 février 2024***

ACCESSION MONTEE D1 :

Considérant le RI de la CDA, que dans son pouvoir souverain d'appréciation et d'application dudit texte, les observations et notamment celles effectuées dans le cadre de la filière, la CDA a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Constantin Nicolas arbitre D1 à compter du 1er janvier 2024

TESTS ECRITS :

- ***Jeune Arbitre de District :***
  La date du test écrit est le ***samedi 13 janvier 2024 à 10h00 au District****, l'ensemble des arbitres sont priés de prendre toutes leurs dispositions afin de satisfaire à ce test.*

Les arbitres qui n'auront pas obtenu la note requise, se verront appliquer les dispositions du règlement intérieur.

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgation d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.
Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

La date de rattrapage du test physique jeunes et séniors (n'ayant pas pour raison médicale effectué le test), est fixé au samedi 13 janvier 2024 à partir de 8h30.
A cette occasion, les jeunes passeront leurs test écrit.

- *Les arbitres séniors n'ayant pas passé le test physique pour toute autre raison que médicale, se verront appliquer les sanctions prévues par le règlement intérieur.*

- ***Les maillots d'échauffement des arbitres offerts par le DGV sont à disposition le vendredi soir de 18h30 à 19h00, les arbitres ne les ayant pas encore retirés sont priés de se présenter à la CDA durant cette plage horaire.***

Le Président lève la séance à 21 :00

Réunion du Vendredi 22 Décembre 2023

Présents : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), BOUAISS Fouad, BEN AISSA Akim, DE CASTRO SILVA Loïc, KINNOUS Chaïb, Adil MOURABIT, EZKIYOUH Mohamed, Mme SPALACCI Sarah, Mme BADJI Sabah.

Excusés : MM. MAKECHOUCHE Youssef, BEN MALEM Abdellatif, VAN MEEL Alan, ZEGHLI Mourad

Reçu : M. Emile ROUIRE.

INFORMATION IMPORTANTE : ***Certaines installations sportives (notamment vestiaires arbitres) ne sont pas conformes à la réglementation fédérale des équipements sportifs (R131-33 du code du sport) ; la CDA conseille à l'ensemble des clubs qui ne seraient pas en conformité avec cette réglementation d'intervenir au plus tôt auprès de leur municipalité afin que les rencontres puissent se dérouler.***
Dans le cas d'un vestiaire insalubre et/ou non chauffé (en hiver), les arbitres officiels ont la possibilité d'exercer leur droit de retrait et/ou d'envoyer un rapport à la commission compétente.

RAPPEL PEREQUATION : *La CDA rappelle que les frais d'arbitrage sont réglés via la péréquation, qu'en aucun cas (sauf coupe de France) les arbitres ne peuvent demander à être réglés directement par les clubs.*

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

RAPPEL AUX ARBITRES :
Pensez à enregistrer et valider vos rapports sur le compte FFF, trop d'oublis encore à ce jour.

Lecture et approbation PV du 15 décembre 2023

- *PV approuvé à l'unanimité*

PROPOS RACISTES :

Nous demandons à tous les arbitres d'être intransigeants sur ce sujet, comme nous vous l'avions rappelé lors du stage de rentrée.
L'attitude à adopter en cas de propos racistes dans l'enceinte du stade, quel qu'en soit l'auteur est la suivante :

1. Interrompre le match en cas de comportements racistes (insultes ou chants)
Nos arbitres doivent arrêter le match (5 à 10 minutes maximum) et demander aux dirigeants des deux clubs de demander aux supporters de stopper ces agissements immédiatement.
2. Suspendre le match à nouveau si les comportements racistes ne cessent !
Nos arbitres doivent renvoyer tous les joueurs aux vestiaires afin d'avoir une prise de conscience du public et des dirigeants des deux clubs.
Dans le même temps il est important que le délégué sur place note tous les incidents.
3. Arrêter définitivement le match en cas d'incident raciste grave
Si le calme revient, l'arbitre peut reprendre le match mais en cas de nouveaux débordements il arrête définitivement le match. Et un rapport devra alors être transmis aux instances.

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur M'HAYA Youssef,** *Reçu votre courriel concernant la non-conformité des vestiaires au stade Yves Garcin 84240 LA TOUR D'AIGUES.*
- **Monsieur KINNOUS Chaïb,** *Reçu votre courriel concernant la formation des arbitres bénévoles, la synthèse de cette formation sera développée en fin de PV.*
  Noté également votre courriel concernant les parutions tardives des désignations ligues. Transmettons vos doléances.
- **Monsieur EZKIYOUH Mohamed,** *Reçu votre courriel lu, pris note*
- **Monsieur CONSTANTIN Nicolas,** *Reçu votre courriel lu, pris note, transmis service comptabilité*
- **Monsieur DHEM Otmane,** *Reçu votre courriel lu, pris note, la CDA vous rappelle que la dernière date de rattrapage du test physique est fixée au samedi 13 janvier 8h30, complexe de la Souvine*
- **Monsieur MARQUIER Gérard,** *Reçu votre courriel lu, pris note*
- **Monsieur MOUSSA Houmadi,** *Reçu votre courriel lu, pris note, transmis au service comptabilité, vos frais de déplacement vous seront réglés.*
- **Monsieur RAMY Mostafa,** *Reçu votre courriel lu, pris note, la CDA vous présente toutes ses félicitations pour cet heureux évènement.*
- **Monsieur EL FIGHA Aziz,** *Reçu votre courriel lu, transmettons au service comptabilité, la CDA et Cyril vous remercient pour votre solidarité.*
- **Monsieur EL AFOUI Abdelmajid,** *Reçu votre courriel lu, pris note*

- **Monsieur FONSECA Gonsalo,** *Reçu votre courriel lu, pris note, la CDA vous invite à vous rapprocher du secrétariat*
- **Monsieur KARA ALI Abess,** *Reçu votre courriel de remerciement concernant le très bon comportement de l'ensemble de l'équipe de Nyons, transmis.*
- **Monsieur POIRSON Frédéric,** *Reçu votre courriel lu, pris note*
- **Monsieur AYOUB Raji,** *Reçu votre courriel lu, pris note, transmis au pôle désignations*
- **Monsieur LAMACHI Fouad,** *Reçu votre courriel de remerciement concernant l'accueil du club de Chateaurenard, transmis*
- **Monsieur MASSOUAB Rayan,** *Reçu votre courriel lu, transmettons au service comptabilité, la CDA et Cyril vous remercient pour votre solidarité.*
- **Monsieur CHERGUI Ahmed,** *Reçu votre courriel lu, pris note de votre nouvelle adresse*
- **Monsieur BELHADRI Yanis,** *Reçu votre courriel lu, pris note, transmettons au service comptabilité*
- **Monsieur BRICHARD Steve,** *Reçu votre rapport lu, pris note, transmettons à la commission compétente*
- **Monsieur DIHA Inaya,** *Reçu votre courriel lu, pris note, transmettons à la commission compétente*
- **Monsieur BAFFIER Bruno,** *Reçu votre courriel lu, pris note*

COURRIERS CLUBS :

- **Saint Didier Espérance Pernoise,** *Reçu votre courriel, confirmation désignation arbitre*
- **US SAINT SATURNINOISE,** *Reçu vos remerciements concernant le très bon arbitrage de Monsieur CONSTANTIN Nicolas, vous en remercions et transmettons à l'arbitre.*
- **FC SAINT REMOIS,** *Reçu votre courriel concernant le match du 16/12, pris note, la CDA vous remercie.*
- **DENTELLE FC,** *Reçu votre courriel concernant le match du 23 décembre, le nécessaire a été fait.*

COURRIERS LIGUE :

- **LIGUE NORMANDIE,** *Vous remercions de la transmission du dossier de Monsieur KEBBOUR Zineddine*
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE COMPETITIONS,** *Reçu votre courriel concernant les rapports d'officiels non parvenus, transmettons aux arbitres concernés.*
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE COMPETITIONS,** *Reçu votre courriel concernant le stage interdistrict, pris note*
- **LIGUE MEDITERRANEE SERVICE COMPETITIONS,** *Reçu votre courriel concernant le principe de laïcité, pris note*

COURRIERS DIVERS :

- *Reçu courriel direction de l'arbitrage concernant la coupe de France des Arbitres et les liens vidéo concernant Amélie LEGLISE jeune arbitre amateur qualifiée en 16ème de finale de la CDF des arbitres de la poste.*

- Reportage :
  - You tube : Pour regarder le reportage, cliquez ici !
- Teaser :
  - Facebook : https://fb.watch/p52rWUJ_ju/
  - Instagram : https://www.instagram.com/reel/C1H5t1ftDSH/?igsh=MTc4MmM1YmI2Ng==
  - X : pic.twitter.com/9qr1MgheNH

TESTS ECRITS.

- *Jeune Arbitre de District :*
  La date du test écrit est le ***samedi 13 janvier 2024 à 10h00 au District****, l'ensemble des arbitres sont priés de prendre toutes leurs dispositions afin de satisfaire à ce test.*

  Les arbitres qui n'auront pas obtenu la note requise, se verront appliquer les dispositions du règlement intérieur.

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgation d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

La date de rattrapage du test physique jeunes et séniors (n'ayant pas pour raison médicale effectué le test), est fixé au samedi 13 janvier 2024 à partir de 8h30.
A cette occasion, les jeunes passeront leurs test écrit.

- *Les arbitres séniors n'ayant pas passé le test physique pour toute autre raison que médicale, se verront appliquer les sanctions prévues par le règlement intérieur.*

- **Synthèse de la formation des arbitres bénévoles** *des clubs qui a eu lieu samedi 9 décembre 2023 au sein du siège du District Grand Vaucluse.*

  Reçu un grand nombre de bénévoles, face à ce succès, la CDA a décidé de renouveler cette formation, une date sera communiquée prochainement.
  Le compte rendu de cette formation a été transmis au Comité Directeur

- *La CDA, sous l'égide de Messieurs Adil Mourabit (Pôle formation CDA), Pierre TALBOT (Principal collège Roumanille), ALIVON (professeur EPS) ainsi que Madame Claire BLANC, vous informe qu'une convention « Section Arbitrage » dans l'enceinte du Collège Roumanille en Avignon a été signée le 21 décembre 2023.*
  Cette convention nous permettra de recruter très tôt de jeunes arbitres.
  La CDA remercie chaleureusement Monsieur Adil Mourabit et Madame Claire Blanc, qui ont permis la signature de cette convention. Monsieur Adil Mourabit est issu de cette « Classe arbitrage » qui était déjà « portée » par Madame Claire Blanc.

- ***Les maillots d'échauffement des arbitres offerts par le DGV sont à disposition le vendredi soir de 18h30 à 19h00, les arbitres ne les ayant pas encore retirés sont priés de se présenter à la CDA durant cette plage horaire.***

Le Président lève la séance à 21 :15

Réunion plénière du Vendredi 15 Décembre 2023

Présents : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), BOUAISS Fouad, BEN AISSA Akim, KINNOUS Chaïb, Adil MOURABIT, EZKIYOUH Mohamed, BEN MALEM Abdellatif, MAKECHOUCHE Youssef, DE CASTRO SILVA Loïc, Mme SPALACCI Sarah.

Excusés : MM. VAN MEEL Alan, ZEGHLI Mourad, Mme BADJI Sabah,

Assistent : MM. LECELLIER Jean, LAMACHI Fouad, VASSE Guillaume, JAMALI Youssef, FARES Mohamed, TADLAOUI MAHER Youssef, MAIZEROÏ Luc, ARGENTO René, DHEM Otmane, LOUNISSA Rafik, MARQUIER Gérard, YAMLOUNI Noaman, TALBI Rachid et BAFFIER Bruno.

SOLIDARITE : Certains d'entre vous ont été touchés par le deuil qui a frappé Cyril. La CDA s'associe à la demande de plusieurs arbitres et propose sur la base du volontariat de reverser tout ou partie de vos indemnités d'arbitrage du Week End des 16 & 17 décembre.
Il vous suffira d'envoyer un mail à la comptabilité du district avec vos intentions. Une cagnotte sera ainsi reversée à Cyril, à laquelle s'associe le District, la CDA et l'UNAF.
Nous vous remercions par avance de votre geste de solidarité.

RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55

Lecture et approbation PV du 08 décembre 2023

- *PV approuvé à l'unanimité*

COMMUNICATION DISTRICT/LIGUE

- La CDA regrette, malgré son invitation et sa relance l'absence du Président ou de son vice-Président de la CRA à notre réunion plénière.
- Un courrier officiel sera adressé au Président de la Ligue Méditerranée par le DGV, concernant les disfonctionnements et les irrégularités des désignations.

PROPOS RACISTES :

Nous demandons à tous les arbitres d'être intransigeants sur ce sujet, comme nous vous l'avions rappelé lors du stage de rentrée.
L'attitude à adopter en cas de propos racistes dans l'enceinte du stade, quel qu'en soit l'auteur est la suivante :

1. Interrompre le match en cas de comportements racistes (insultes ou chants)
Nos arbitres doivent arrêter le match (5 à 10 minutes maximum) et demander aux dirigeants des deux clubs de demander aux supporters de stopper ces agissements immédiatement.
2. Suspendre le match à nouveau si les comportements racistes ne cessent !
Nos arbitres doivent renvoyer tous les joueurs aux vestiaires afin d'avoir une prise de conscience du public et des dirigeants des deux clubs.
Dans le même temps il est important que le délégué sur place note tous les incidents.
3. Arrêter définitivement le match en cas d'incident raciste grave
Si le calme revient, l'arbitre peut reprendre le match mais en cas de nouveaux débordements il arrête définitivement le match. Et un rapport devra alors être transmis aux instances.

COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur IKAN Moussa,** *Reçu votre nouvelle adresse, pris note*
- **Monsieur MOKADMI Amir,** *Reçu votre feuille de frais, transmis au service comptabilité*
- **Monsieur DE CASTRO SYLVA Loïc,** *Reçu votre courriel, lu, pris note*
- **Monsieur BELLABACHI Mohamed,** *Reçu votre courriel, il manque la pièce jointe. Reçu votre feuille de frais, transmis au service comptabilité*
- **Monsieur LAMOUCHI Fouad,** *Reçu votre courriel, la CDA vérifie et vous apportera une réponse dans les plus brefs délais*
- **Monsieur BELABBACHI Mohamed,** *Reçu votre courriel, la CDA vérifie et vous apportera une réponse dans les plus brefs délais*
- **Monsieur GARCHI Ouadi,** *Reçu votre courriel de remerciements concernant l'accueil des clubs CARPENTRAS FC, FC AVIGNON Ouest & MAILLANE SDE, pris note transmit.*
- **Monsieur NIVET Arnaud,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*
- **Monsieur ROUX Vincent,** *Reçu votre courriel, lu pris note, transmit au pôle formation, une suite sera donnée dans les meilleurs délais*
- **Monsieur BARUQUE Yoann,** *Reçu votre feuille de frais, transmis au service comptabilité*
- **Monsieur JAMALI Youssef,** *Reçu votre courriel, lu, pris note.*
- **Monsieur BENMOUFFOK Djelloul,** *Reçu votre courriel, lu, pris note, ainsi que votre feuille de frais transmise au service comptabilité*
- **Monsieur HAMNACHE Mohamed,** *Reçu votre demande de réversion de vos péréquations du WE 16 & 17/12, transmis au service comptabilité, la CDA vous remercie de votre participation à la cagnotte*
- **Monsieur MERZOUG Adnane,** *Reçu votre courriel, lu, pris note, ainsi que votre feuille de frais transmise au service comptabilité*
- **Monsieur BRES Guy,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*
- **Monsieur BRICHARD Steeve,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*
- **Monsieur EL HASSOUNI Abdellah,** *Reçu votre feuille de frais, transmis au service comptabilité*
- **Monsieur BELHADRI Boudia,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*

COURRIERS CLUBS :

- **FC ALPILLES,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*
- **AS SAHUNE, Monsieur Henri GRAUGNARD, Président,** *Reçu votre courriel, et vos félicitations concernant l'équipe 2 du RCB dans son ensemble, ainsi que l'arbitre de la rencontre Monsieur Cyril POPESCU, pris note et transmis.*
- **O. MONTELAIS,** *Reçu votre courriel, lu pris note, une réponse sera donnée dans la mesure du possible.*
- **R.G. MALAUCENE, Messieurs LASSAGNE Mickaël & FADIL Nourredine,** *Reçu votre courriel, et vos félicitations concernant les arbitres de la rencontre messieurs M'HAYA Omar, EL MOUSTAID Bilel et EL KADI Nawal pris note et transmis.*
- **FC VIGNEROIS,** *Reçu votre courriel, lu pris note.*
- **SCO VILLELAURE, Madame GUYOT Laurence,** *Reçu vos remerciements concernant la formation AA Bénévoles du samedi 9 décembre 2023, concernant le support, transmettons au pôle formation.*

COURRIERS LIGUE :

- **SERVICE COMPETITIONS,** *Reçu votre courriel concernant l'arrêté municipal, lu pris note.*
- **COMMISSION CRA,** *Reçu votre courriel nous informant de la prochaine réunion plénière de la CRA en date du 20 janvier 9h30*
- **COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE,** *Reçu votre courriel, lu, pris note*

- **SERVICE COMPETITIONS,** *Reçu votre courriel concernant le match Etoile d'Aubune / AV C Cavaillon, lu pris note.*
- **COMMISSION CRA,** *Reçu la convention Collège, la CDA vous remercie*
- **COMMISSION CRA,** *Reçu votre courriel concernant la préparation physique durant la trêve hivernale.*
- **COMMISSION CRA,** *Reçu votre courrier relatif au futsal, la CDA vous remercie*
- **COMMISSION CRA,** *Reçu votre courriel nous invitant à respecter la préconisation du service médical de la FFF, cependant nous avons saisi le service juridique de la Fédération qui a transmis cette dernière au service juridique de la DTA, qui valide le procédé mis en place par le DGV, afin de d'officier plus de 2 matchs par WE.*

SYNTHESE DEBUT DE SAISON :

- ***Pôle observations Arbitres catégories par catégories***
  - *16 observations en D1*
  - *15 observations en D2*
  - *12 observations en D3*
  - *6 observations en D4*

- ***Pôle jeunes arbitres stagiaires***
  - *13 Arbitres stagiaires*
  - *79 tutorats*
  - *11 arbitres stagiaires validés*

- ***Pôle jeunes arbitres district***
  Deux poules en catégories JAD
  - *Poule A de 13 à 16 ans - 12 observations*
  - *Poule B de 16 à 22 ans – 3 observations*

- ***Un point a été fait également sur la FIA***
  - *Session octobre : 14 inscrits (14 à 25 ans), 1 échec au test écrit*
  - *Session novembre : 13 inscrits de 14 à 30 ans*
  - *Prochaine session du 26 janvier au 19 février 2024 (samedi matin)*

- ***Pôle Désignations***
  - *1er objectif ; Equité & égalité des désignations*
  - *2ème objectif publication des désignations 10 jours avant*
  - *3ème objectif, couvrir un maximum de rencontres*

- ***Bilan des désignations :***
  - *CATEGORIE D1 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 20,33 matchs, avec un minimum de 11 et un maximum de 30*
  - *CATEGORIE D2 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 20,31 matchs, avec un minimum de 5 et un maximum de 34*
  - *CATEGORIE D3 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 21,58 matchs, avec un minimum de 6 et un maximum de 32*
  - *CATEGORIE D4 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 18,47 matchs, avec un minimum de 2 et un maximum de 29*
  - *CATEGORIE AA1 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 16,67 matchs, avec un minimum de 5 et un maximum de 25, cela est dû en particulier à l'indisponibilité des certains arbitres et/ou à l'établissement tardive de leur licence.*
  - *CATEGORIE AA2 : Le nombre moyen de matchs effectués par arbitres est de 22,27 matchs, avec un minimum de 16 et un maximum de 25*

La différence de matchs effectués est due en particulier à l'indisponibilité des certains arbitres et/ou à l'établissement tardive de leur licence.

- ***Synthèse des désignations :***
  Pour 2210 matchs disputés, 1436 matchs ont été couverts
  - *54 en D1*
  - *100 en D2*
  - *202 en D3*
  - *77 en D4*

- ***Synthèse de la discipline :***
  - *15 dossiers en instruction, 7 ont été traités*
  - *Sanctions disciplinaires : 2942 dossiers traités (Avertissements, exclusions & rapports)*
  - *260 exclusions ont été prononcées*
  - *9 dossiers reçu sur convocation*

TESTS ECRITS.

- ***LES DATES DE RATTRAPAGE DES TESTS ECRITS SENIORS ONT ETE ARRETEES AUX :***
- ***Samedi 16 décembre***
  - ***1ère session de 9h00 à 10h00***
  - ***2ème session de 10h00 à 11h00***

- ***Mardi 19 décembre de 18h30 à 20h30***
  - ***1ère session de 18h30 à 19h30***
  - ***2ème session de 19h30à 20h30***

La CDA rappelle qu'il n'y aura pas d'autres dates de rattrapage et que les arbitres n'ayant pas satisfait aux différents tests, se verront appliquer les dispositions du règlement intérieur.

- *Jeune Arbitre de District :*

*La date du test écrit est le **samedi 13 janvier 2024 à 10h00 au District**, l'ensemble des arbitres sont priés de prendre toutes leurs dispositions afin de satisfaire à ce test.*

Les arbitres qui n'auront pas obtenu la note requise, se verront appliquer les dispositions du règlement intérieur.

CONTRÔLES :

La CDA rappelle que les contrôles seront effectués de façon inopinée, qu'une stricte application des règlements devra être respectée, toute personne se rendant coupable d'un manquement à l'éthique sportive, (divulgation d'un contrôle par tout moyen que ce soit) se verra appliquer les sanctions prévues au règlement intérieur.

Les montées et descentes seront conformes au règlement intérieur et proportionnelles au nombre d'arrivées avec des descentes en cascade par catégorie.

Questions diverses :

- Plusieurs arbitres présents ont demandé que les observations ne se fassent plus de façon inopinée, la CDA met ce dossier à l'étude pour la saison prochaine.

La date de rattrapage du test physique jeunes et séniors (n'ayant pas pour raison médicale effectué le test), est fixé au samedi 13 janvier 2024 à partir de 8h30.
A cette occasion, les jeunes passeront leurs test écrit.

- *Les arbitres séniors n'ayant pas passé le test physique pour toute autre raison que médicale, se verront appliquer les sanctions prévues par le règlement intérieur.*

Le Président lève la séance à 20 :45, s'en suit un moment de convivialité